Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d’art et d’histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d’Histoire de l’Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell’Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 18 (1967)

Heft: 1

Artikel: Romont : le "Café Suisse" restauré

Autor: Cassina, Gaëtan

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-392929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ROMONT: LE «CAFÉ SUISSE» RESTAURÉ

Le chef-lieu de la Glâne doit son cachet médiéval à sa remarquable situation, au sommet et sur les flancs de la colline qui lui a donné son nom: *rotundus mons*. Cette impression est accentuée par le couronnement monumental de la petite cité, qui consiste aujourd'hui essentiellement dans les tours d'enceinte, la collégiale, le château et son imposant donjon. Vu de l'extérieur, l'ensemble a de l'allure, mais le charme est rompu sitôt qu'on pénètre dans la ville. Ici, aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, la main de l'homme aidée, encouragée par quelques incendies a profondément altéré l'ancien paysage urbain[1]. Malgré tout, la rangée nord de la rue du Château constitue pour celui-ci un accompagnement acceptable. Alignement et hauteur des maisons, forme de leurs toits rappellent de loin le type des anciens édifices, modestes mais caractéristiques. La banalité des immeubles actuels y est parfois distraite par quelque élément qui témoigne de leur origine gothique.

A cet égard, le Café Suisse, sis au n° 105 de cette rue, ne manquait pas d'attirer l'attention. Sans présenter un intérêt particulier, la façade avait gardé plusieurs souvenirs de son passé. Sous des couches de badigeon, un parement de mollasse soigneusement appareillé se laissait deviner plutôt que distinguer. On pouvait douter de l'authenticité des trois baies cintrées du rez-de-chaussée: leur disposition inhabituelle y incitait, ainsi que la forme curieuse de leurs retombées. Par contre, les cordons fortement moulurés des deux étages remontaient sans conteste au XVI^e^ siècle, comme aussi les deux fenêtres à meneau, pourvues d'un linteau de bois, à l'étage supérieur. Malheureusement, l'aspect de la façade souffrait d'une mutilation subie à la fin du siècle dernier, lorsqu'on pratiqua trois ouvertures rectangulaires au premier. L'abaissement du niveau de la rue d'environ un mètre avait achevé de l'enlaidir en la déséquilibrant. La grave disproportion entre les hauteurs respectives de chaque étage s'en trouvait accrue. Rien dans ces conditions ne justifiait une éventuelle opposition au projet de transformations qui prévoyait l'aménagement d'un étage supplémentaire. On se bornerait à assurer le maintien en place des éléments d'origine, tout en déplorant pour le principe ce fléau des quartiers anciens qui a nom l'exhaussement.

Les sondages préliminaires entrepris tant à l'intérieur qu'à l'extérieur allaient amener des découvertes assez importantes pour orienter les travaux vers une restauration en règle. L'examen attentif de l'appareil et de la mouluration des baies du rez attesta leur authenticité. Sous l'enseigne apparut une banderole portant les initiales C C et coiffant la date de 1576, le tout gravé. Au premier, grande et agréable surprise de retrouver presque intacts les encadrements de trois triplets. Les embrasures montraient une riche mouluration en bâtons croisés retombant sur des amortissements sculptés. Les meneaux avaient disparu lors de l'établissement des fenêtres du XIX^e^ siècle, mais leur restitution ne devait pas poser de problème. En dernier lieu il s'avéra que les fenêtres à meneau du deuxième étage formaient de fait la partie inférieure de deux grandes fenêtres à croisée. Par une légère modification de la pente du toit, on redonnerait à cet étage de meilleures proportions, en harmonie avec le reste de la façade. Au rez-de-chaussée, il a néanmoins fallu se résoudre à une solution de compromis nécessitée par l'aménagement du café et par la question du niveau de la rue, qu'on n'envisage pas de corriger avant très longtemps. Pour les baies latérales, le niveau des appuis devait se situer juste au-dessous de

Romont. «Café Suisse», construit en 1576, avant la restauration

la partie moulurée des retombées, mais des raisons d'ordre pratique l'ont fait considérablement abaisser.

Moins spectaculaires, les investigations menées sur la façade arrière furent surtout instructives. A l'angle nord-ouest, des traces de porte au rez et des portes encore en place aux deux étages prouvent que l'on y accédait par une tourelle d'escalier accolée à l'extérieur de l'immeuble. En outre deux fenêtres du XVI^e^ siècle ont été restaurées à l'étage supérieur. Le dégagement de ce côté de la maison, jusqu'alors masqué par une annexe sans intérêt, revêt quelque importance car il concerne le site dans son ensemble, vu hors des remparts.

A l'intérieur, les trois baies triples du premier cachaient une grande salle unique, dont le beau plafond à poutres, planches et couvre-joints gothiques a pu être réparé et conservé *in situ*. Deux cheminées du XVIII^e^ siècle sont venues s'ajouter à celle qui a été récupérée dans la baie d'entrée.

Les travaux de restauration, exécutés de 1964 à 1966 sous la surveillance de M. Pierre Margot au nom de la Commission fédérale des Monuments historiques, ont rendu à Romont l'une de ses plus belles demeures.

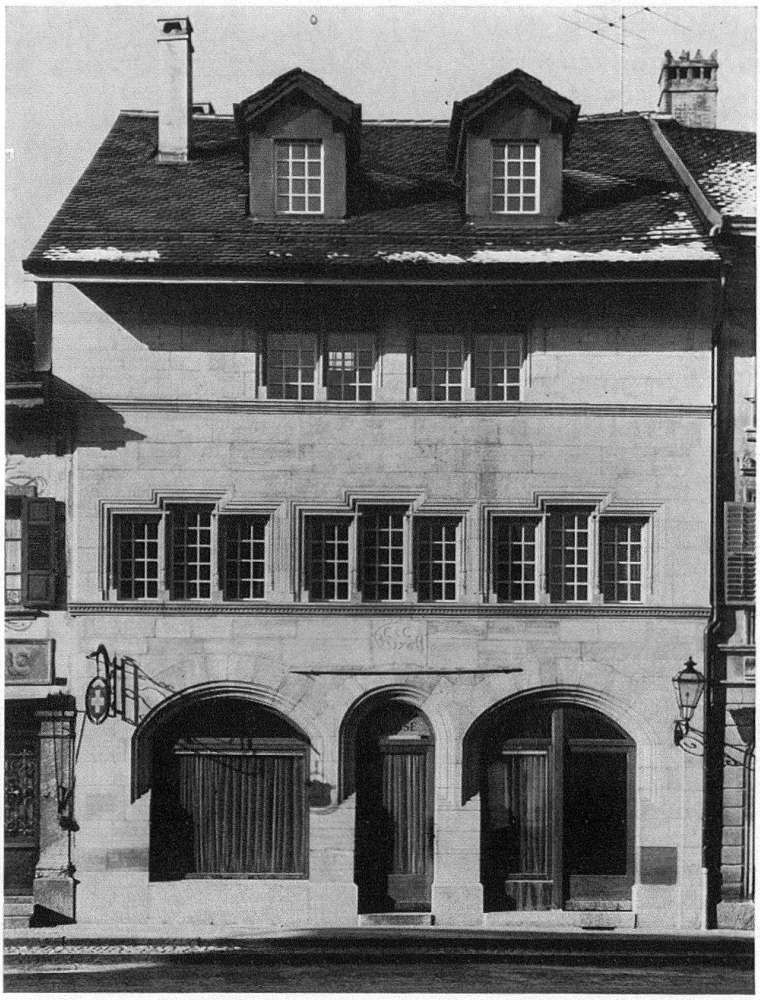

Romont. «Café Suisse», construit en 1576, après la restauration de 1964–1966

Dès lors qu'il a retrouvé son apparence d'antan, le Café Suisse mérite aussi de reprendre sa place dans l'histoire de nos maisons dites bourgeoises. La banderole avec ses initiales, la date gravée nous fournissent un point de départ qui ne mène pas loin. Avec les deux C nous sommes réduits au domaine des hypothèses[2]. Et encore si nous avions un nom complet, s'agirait-il de démontrer qu'il désigne bien le constructeur et non quelque propriétaire ultérieur. La même remarque vaut évidemment pour la date, qui dans sa forme actuelle paraît avoir été copiée d'après l'original – peut-être seulement peint – au XVII[e] siècle déjà. Seule l'architecture peut indiquer si l'année 1576 correspond réellement à la construction. Les formes de détail ne nous apprennent rien de précis. Le style de l'ornementation n'aurait pas été impossible vers 1525–1530. On en trouve des exemples aussi bien à Fribourg, qui dès le 3 mars 1536 règle le sort de Romont par l'intermédiaire d'un bailli, que dans les régions voisines de la Sarine, de la Glâne et de la Broye. Relevons que la campagne présente alors de plus riches profils, des moulures plus décoratives que n'en offre la ville de Fribourg, où le goût semble un peu plus austère. Au même stade, deux particularités de la façade du Café Suisse se signalent par leur rareté: les retombées des trois baies cintrées, avec cet étrange retour de la mouluration à la place

d'un chanfrein en talus, logiquement attendu pour un meilleur écoulement de l'eau[3]; puis les denticules qui caractérisent le cordon du premier étage, ornement qui parle en faveur de la date donnée.

Tendant à la même conclusion, la composition symétrique de toute la façade sera l'argument décisif. Il n'y a pas lieu de tenir compte du déplacement d'axe à peine perceptible entre le rez et le premier. On tire une aide précieuse de la comparaison entre les grandes vues perspectives de villes, qui se répandent précisément dans le dernier quart du XVI[e] siècle. Dans le plan de Zurich par Jos Murer (1576) comme dans le Fribourg de G. Sickinger (1582), la plupart des édifices privés répondent encore au type gothique traditionnel. Lors même que la maison est assez large pour accueillir deux baies cintrées au rez, la porte occupe presque toujours une position latérale. L'asymétrie est de règle aux étages. Quand la porte se trouve comme ici flanquée de grandes fenêtres à arc surbaissé, la répartition des ouvertures à l'étage, ou les toits trahissent qu'il s'agit de deux maisons groupées plus ou moins fortuitement[4]. Rares sont les exceptions, avec une disposition analogue à celle du Café Suisse de Romont. Il suffit au contraire de s'en référer à l'état des cités vers 1600, dans l'un des plans de M. Martini, par exemple, pour observer l'abandon progressif du schéma gothique, au profit de formules symétriques Renaissance. Au demeurant, il convient de ne pas exagérer la portée de ces confrontations avec des représentations d'une exactitude relative et d'une précision parfois très approximative. Leur valeur comparative limitée n'autorise guère que de prudentes conclusions, qu'on peut essayer de formuler comme suit. Le Café Suisse relève d'un type d'édifice de transition entre le gothique et la Renaissance; à la tradition gothique le rattachent ses formes, qu'ordonne et agence un esprit nouveau qui établit le lien avec la Renaissance. Ce type a probablement connu quelque succès au cours du dernier quart du XVI[e] siècle et jusque dans le premier quart du siècle suivant. Mais il n'a jamais dû être très courant, et peu de traces nous en sont parvenues, tout au moins dans la version que nous connaissons de Romont. Il faut ajouter que bien peu de maisons du XVI[e] siècle ont gardé intact leur rez-de-chaussée d'origine, et que cela restreint aussi notre connaissance de la question. Mais la valeur d'exemple du Café Suisse s'accroît d'autant, et son enseignement ne s'arrête pas à la façade: le grand salon qui occupe toute la partie antérieure de la maison au premier témoigne du remaniement de conception des intérieurs que la composition de la façade laissait supposer. Seule une famille très aisée a pu s'offrir le luxe d'une telle habitation. La remise en valeur de cet édifice était le plus bel hommage qu'on pouvait rendre à ses constructeurs.

Gaëtan Cassina

[1] Sur le site de Romont, cf. Joseph Gantner, *Die Schweizer Stadt*, München 1925, pp. 68/69.

[2] Selon communication sous toute réserve de M. Louis Page, il pourrait s'agir de Claude de Challant, alors seigneur de Vuisternens, résidant aussi à Romont où il possédait un immeuble.

[3] Il n'existe à ma connaissance qu'un seul autre exemple de semblable solution. Il s'agit d'une fenêtre à arc en anse de panier, au riche profil également, sur la face latérale d'une maison provenant de Rueyres-St-Laurent, datant de 1531, aujourd'hui reconstruite comme conciergerie du Musée dans le parc de l'Hôtel Ratzé à Fribourg. En raison de retouches à l'appui, elle n'est d'aucun secours pour retrouver la hauteur initiale de celui de Romont (cf. ci-dessus).

[4] Le bois de la chronique de Stumpf (1548) représentant la ville de Zoug montre avec suffisamment de netteté un certain nombre de façades où le rez-de-chaussée est analogue à celui de Romont. On ne distingue pas ce qui se passe aux étages supérieurs. Mais la ville a gardé un exemple de cette disposition, comme d'ailleurs Estavayer-le-Lac (Hôtel du Cerf, construit vers 1600). Dans ces deux cas, l'identité avec le Café Suisse se borne à la porte entourée de deux baies cintrées.